

Procès-verbal de la 58^e AG de l'association du parc zoologique de Bienne du 20 juin 2017, 20:00 heures, église Zwingli, salle Luther, rue Arrière, Bienne

1. Salutations

Cette 58^e assemblée générale annuelle est ouverte par le président, Monsieur Hans-peter Habegger.

45 membres avec droit de vote sont présents.

Différentes personnes se sont excusées par écrit.

Des salutations particulières sont adressées à Mme Heidi Flückiger du Bieler Tagblatt et à Monsieur Hansruedi Weyrich, Täuffelen, photographe naturaliste, qui donnera une conférence à l'issue de l'assemblée générale.

Monsieur Manfred Rufener est désigné scrutateur.

2. Procès-verbal de la 57^e assemblée générale 2016

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé à l'unanimité, avec de chaleureux remerciements à son auteur.

3. Rapport du président

Le président, Hans-Peter Habegger, donne lecture de son rapport.

Chers membres du parc zoologique et chers invités, je vous souhaite à tous une cordiale bienvenue dans l'église Zwingli de Boujean pour notre 58^e assemblée générale.

Durant le dernier exercice de l'association, certains de nos chers membres de l'association du parc zoologique nous ont quittés pour toujours. Je souhaite mentionner trois personnes : Il y a deux semaines, Fred Sommer, ancien soigneur d'animaux en chef du Dählhölzli et notre conseiller du parc zoologique durant des années est décédé. Une semaine avant, c'était notre premier gardien d'animaux, Othmar Moser, qui décédait. Et également une semaine avant, c'était le Dr Harry Borer, citoyen d'honneur de Bienne. Nous nous recueillons un instant en leur mémoire et pour penser à eux. Merci.

Je souhaite brièvement revenir sur l'année écoulée de l'association : Je remercie chaleureusement la ville de Bienne pour la subvention de CHF 120'000.00. Le contrat de prestations n'est malheureusement pas encore finalisé.

Le 13 septembre 2016 a été le grand jour du bûcheronnage dans le parc zoologique. Quel spectacle, sans incidents ni animaux anxieux, alors qu'ils regardaient plutôt en l'air avec curiosité et se réjouissaient de recevoir de fraîches branches de sapin. L'ensemble du travail était organisé de A à Z, un hélicoptère et dix bûcherons de l'entreprise Rotex, notre forestier Bernhard Hadorn, quatre gardes forestiers de la bourgeoisie de Bienne et un grand chargeur sur pneus. A 07:00 heures, les premières cordes étaient montées dans le pin noir malade, les coupes marquées et tout préparé. A 10:00 heures, l'hélicoptère se faisait entendre. A partir de ce moment, les troncs s'envolèrent les uns après les autres jusqu'au chargeur. A 14:00 heures, tout était terminé. L'opération réussie s'est alors conclue par une collation. Mes remerciements vont à tous les participants, à Bernhard Hadorn pour la super-organisation et à la bourgeoisie de Boujean pour le soutien financier.

Le jour des marrons était au programme de deux journées d'octobre. Les enfants nous ont amené dans le parc près de 3 tonnes de marrons. Ceux-ci ont ensuite été

hachés et mis en fûts, ce qui nous permet de les conserver plus longtemps et de nourrir les animaux.

La Saint-Nicolas dans le parc zoologique a de nouveau été une magnifique journée, qui a rempli de joie les petits et les grands enfants. Nous avons accueilli environ 200 personnes dans le parc et remis un cornet de la Saint-Nicolas à tous les enfants.

En décembre, un groupe de civilistes s'est activé dans le parc. Ils y ont réalisé différents travaux de manière remarquable.

J'ai été invité ce printemps par l'association féminine d'utilité publique de Nidau et j'ai reçu un montant de CHF 10'000.00 lors de leur assemblée générale.

L'agrandissement de l'enclos des rats-laveurs est lancé, la demande de permis de construire a été déposée et publiée au journal officiel le 3 mai 2017. Nous pensons pouvoir réaliser les travaux au cours du mois d'août. Le renouvellement des égouts doit également être exécuté cette année encore, de manière urgente. L'ancien tuyau est trop petit et en partie défectueux.

Mais il s'est aussi produit un événement négatif durant l'année dernière. Durant l'automne, notre nouvelle volière ainsi que l'enclos des renards ont été endommagés. Le treillis spécial de la volière a été coupé à une hauteur d'un mètre. Par chance, aucun animal ne s'est échappé. Petite coupe et dégâts massifs : Il a fallu commander un nouveau treillis au Vietnam, puis le monter. Les coûts de l'ensemble des réparations se sont montés à CHF 23'000.00 !

Notre apprentie, Tamara Meile, terminera son apprentissage de gardienne d'animaux dans le parc à fin juillet. Nous la remercions et lui souhaitons plein succès dans ses futures activités. Patrik Nussbaum entamera son apprentissage de gardien d'animaux le 1er août. Il s'agira pour la première fois d'un jeune homme après quatre femmes. Nous souhaitons à Patrik un bon début et plein succès dans son apprentissage.

Le comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année. Merci au personnel du parc pour son travail au quotidien. Et merci à tous nos fidèles membres de l'association, à la bourgeoisie de Boujean et à la ville de Bienne.

Je vous adresse à tous mes vœux de bonheur et de bonne santé.

Hans-Peter Habegger passe la parole au vice-président, Raffael Anetzhofer, qui présente l'effectif actuel des animaux en l'absence de Peter Zimmermann, notre gardien d'animaux. Il remercie tout d'abord le président pour son travail et son rapport. Le parc zoologique fonctionne de manière très satisfaisante et la détention des animaux y est correcte. Il souligne en particulier la présence de nombreux jeunes, visibles actuellement. Il informe que la consommation annuelle d'aliments concentrés est d'environ six tonnes. S'y ajoutent trois à quatre tonnes de marrons, une tonne de viande, une tonne de légumes, deux tonnes de pain, 1200 balles de foin et 520 balles de paille. Il informe en outre que, durant les belles fins de semaine, la collecte des déchets des visiteurs remplit jusqu'à 3 conteneurs.

Hans-Peter Habegger remercie Raffael Anetzhofer pour ces explications complémentaires et pour son travail dans le parc durant toute l'année.

L'assemblée remercie le président et le vice-président pour leurs rapports et les approuve par applaudissements.

4. Rapport du trésorier

En l'absence du trésorier, le Dr Claus Hysek, Christoph Gfeller présente le bilan et les comptes annuels.

Il annonce que les comptes annuels 2016 de l'association du parc zoologique bouclent avec une perte de CHF 12'972.74. La perte est bien plus petite que les années précédentes, ce qui provient du rétablissement de la subvention de la ville à CHF 120'000.00, alors qu'elle avait été réduite à CHF 81'000.00.

Le capital de l'association se monte encore à CHF 84'458.43. Le fonds de réparations contient CHF 60'000.00 et les trois legs, après le récent prélèvement pour la volière, se montent encore conjointement à CHF 987'480.00.

Les legs ne peuvent être utilisés que pour l'embellissement et l'agrandissement du parc, non pour les dépenses courantes d'exploitation. Il faut rendre compte chaque année à chaque notaire mandaté de l'utilisation des fonds de ces legs.

Les cotisations permettent de payer les soins aux animaux, alimentation comprise. Les subventions doivent couvrir les salaires. Tout le reste, réparations et investissements inclus, doit être financé par des dons et des legs. L'association peut financer elle-même le parc zoologique à condition que les subventions pour les salaires nous parviennent. Leur disparition ou leur réduction remettrait en question l'existence du parc à court ou moyen terme.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Christoph Gfeller donne connaissance du rapport des vérificateurs, signé par Monsieur Theo Habegger et Madame Edith Grob.

Les rapports du trésorier et des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité. La décharge est ainsi accordée au trésorier et au comité.

6. Cotisation / budget 2017

La cotisation, non modifiée et de CHF 20.00 par membre comme l'année dernière, est approuvée à l'unanimité.

Christoph Gfeller présente le budget 2017, qui reste dans le cadre de l'année dernière en ce qui concerne les dépenses, budgétisées à CHF 214'200.00. Il prévoit des recettes pour CHF 213'000.00. Il en résulte une petite perte de CHF 1'200.00.

Le budget est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

7. Propositions des membres

Aucune proposition n'a été soumise dans les délais.

8. Divers

Hans-Peter Habegger annonce que cette année, les journées des marrons auront lieu les 14 et 21 octobre et la Saint-Nicolas le 6 décembre.

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation à l'assemblée générale, de leur fidélité et de leur intérêt pour le parc zoologique et clôt l'assemblée.

Clôture de l'assemblée à 20.45 heures.

L'assemblée est suivie par l'exposé de Monsieur Hansruedi Weyrich, photographe naturaliste de Täuffelen, qui fascine les visiteurs avec ses magnifiques images des gypaètes barbus réintroduits en Suisse.

Le rédacteur du procès-verbal :
Le secrétaire

Rolf Iseli